



Comme un arbre dans la ville...

Les aventures d'un acteur de la vie entre l'ombre des bureaux et les lumières de la ville

■ Enfant, je jouais beaucoup dans la rue en face de chez moi. C'était ça mon quartier, une douzaine de maisons alignées, une rue dans laquelle passaient peu de voitures, et des jardins familiaux de l'autre côté de la rue. Dès que l'on passait l'angle de cette rue, on entrait dans un autre quartier. Adolescent, ma notion du quartier s'est agrandie aux rues voisines et mon «territoire» s'est redéfini à partir des multiples lieux que j'ai alors fréquentés et des amis (es) et relations diverses qui se sont petit à petit mis en place. Je crois que j'ai fini par oublier un peu cette notion de quartier jusqu'au jour où je me suis engagé dans l'animation socioculturelle et qu'on a commencé à me parler de sociologie, d'analyse du «terrain», de «réalité» de quartier, de «bandes» de quartiers.

■ Devenu professionnel de l'animation, je me suis adapté à ces visions assez caricaturales du territoire des villes. Je suis devenu un acteur social des quartiers où j'ai

travaillé. J'y ai même parfois résidé quelques mois pour «sentir» le terrain. Mais l'envie d'aller voir ailleurs ce qui se passait m'a toujours chatouillé, et j'ai toujours trouvé d'autres semblables désireux de partager cette envie d'échanger des idées, allant parfois jusqu'à élaborer des projets communs. Cela m'a d'ailleurs valu quelques remontrances de la part d'employeurs qui ne voyaient pas d'un très bon œil ces escapades hors du territoire sur lequel j'étais «affecté» ! (à vos rangs, fixe !). J'ai donc dû plusieurs fois changer d'affectation... ce qui m'a permis de voir du pays !

■ Après avoir suivi une formation complémentaire en direction de projet, j'ai voulu élargir mes champs d'intervention et suis devenu agent de développement social à Anzin, en particulier sur le quartier Carpeaux. J'y ai travaillé à la création d'une maison de quartier et d'une régie de quartier, avant de passer le relais et d'occuper le poste de chef de projet au niveau communal. Aujourd'hui, je suis «chef de

projet» de la politique de la ville sur un territoire intercommunal regroupant 4 communes situées dans la couronne nord-ouest de Valenciennes : Anzin, Raismes, Beuvrages et Petite-Forêt. Je travaille sur deux dispositifs : le **Contrat de Ville** et le **Grand Projet de Ville** (voir glossaire).

■ La complexité des problématiques de territoire est extrême mais renforce davantage ma motivation pour ce métier qu'elle ne l'atténue. Elle renforce encore plus mon désir d'échange et de rencontre avec les autres, mon besoin de partage d'expériences.

■ Convaincu depuis toujours de l'intérêt des échanges et que la production de la ville est l'affaire de tous, élus, techniciens et habitants, je ne pouvais qu'être séduit par cette invitation au voyage de la formation d'animateurs d'espaces publics urbains.

Une question me turlupine : les légumes sont-ils plus beaux dans le jardin du voisin ?

UN TERRITOIRE EN FORME DE PATCHWORK

Territoire d'application du Contrat de Ville et du G.P.V.

Le Contrat de ville couvre une vaste zone urbaine et péri-urbaine qui comprend la quasi totalité des territoires communaux des villes d'Anzin (14 048 Hab.), Beuvrages (7 673 Hab.), Raismes (13 700 Hab.) et une partie de Petite-Forêt (3 000 Hab. sur une population totale de 5 500 Hab.). Soit au total une population de 38 400 habitants.

Le G.P.V. cible les zones urbaines les plus problématiques et les secteurs à enjeux importants pour la reconstruction de la ville, la plupart situés au cœur du triangle reliant les «centres villes» d'Anzin, Beuvrages et Raismes (soit une population concernée d'environ 24 000 habitants).



Sur la photo aérienne ci-dessus, l'impression d'une ville verte est trompeuse. Les nombreux espaces de verdure apparaissent en réalité très peu dans le paysage urbain, car masqués par les fronts bâtis, les barres H.L.M. ou les murs d'enceinte des propriétés privées qui en disposent. Le projet urbain vise en partie à tirer parti de ces espaces en les valorisant et en les reliant par des mails (Trame Verte).

Ce vaste territoire intercommunal ressemble un peu à un patchwork composé de formes assez diverses de tissus urbain que l'on a juxtaposées les unes aux autres au fil du temps. Autour de centres villes historiques avec leurs places publiques, leurs avenues et un embryon de structure urbaine (le bourg), sont venues se

greffer de nombreuses cités: d'abord les cités minières autour des puits d'extraction, puis cités ouvrières liées au développement de la métallurgie et programmes plus «résidentiels».

Chacune de ces greffes successives s'étant réalisée sur une logique d'aménagement propre, sans référence à un schéma d'ensemble cohérent, sans trame urbaine, un phénomène d'enclavement de plus en plus marqué est apparu.

Sorti des grands axes de circulation interurbain qui traversent le territoire de part en part, on s'enfonce dans un maquis urbain, parsemé d'embûches et de fausses pistes débouchant fréquemment sur des impasses. Impasses urbaines pour des impasses sociales? L'enclavement urbain renvoie comme un écho aux situations d'enclavement plus «culturel» des populations résidentes. Ici la vie de beaucoup de gens semble indéfectiblement enracinée à un territoire restreint au quartier, à la «cité». On n'est pas d'Anzin, de Raismes, de Beuvrages ou de Petite Forêt, on est de la cité Carpeaux, de la cité Sabatier, de la cité Fénélon ou de la cité du Bosquet.

Ce territoire est un peu comme un arbre aux multiples greffons s'étant développés de manière anarchique. Les branches ne communiquent pas entre elles mais s'enchevêtrent. Certains greffons, plus «gourmands» que d'autres, survivent au détriment des autres qui s'épuisent et meurent. L'arbre est malade.

Les enjeux urbains et sociaux (secteur en G.P.V.)

Ici, le travail de restructuration urbaine apparaît aux yeux de tous comme le premier enjeu

fondamental. On pourrait même presque dire qu'il s'agit de structurer plutôt que de restructurer tant l'impression d'absence de structure de la ville est forte. Comment désenclaver les quartiers, comment réaménager l'espace public et le rendre fonctionnel pour tous ?

Le second enjeu fondamental, qui va de pair avec le premier, est celui de la mixité sociale. Comment faire vivre ensemble les différents «milieux» sociaux, comment éviter les ghettos culturels, sources de désocialisation des plus faibles ? comment rendre attractifs des secteurs dévalorisés et y «rééquilibrer» la population ?

Ces enjeux, validés à priori par les «spécialistes» de la ville (urbanistes, représentants des institutions étatiques et régionales, élus locaux... mais pas tous !), ne sont cependant pas encore compris et partagés par tous les décideurs locaux et les populations qui se sont habitués, adaptés à cette partition du territoire.

Carpeaux, un quartier prioritaire

Les problématiques d'enclavement et de cloisonnement social et culturel s'expriment aux différentes échelles d'appréhension du territoire : agglomération, ville, quartier. Le quartier Carpeaux en est une bonne illustration.



Situé aux confins du territoire d'Anzin, il est «frontalier» des communes de Beuvrages (au nord) et de Raismes (à l'ouest), mais il n'existe pas de connexion urbaine avec ces communes (voies en impasses, sens interdits...). Il est constitué essentiellement d'un habitat social où le collectif prédomine.

C'est un quartier concentrant des populations en difficulté sociale, avec en particulier un foyer d'hébergement de 214 lits accueillant des personnes ou des ménages en très grande précarité.

C'est sur ce quartier, classé en G.P.V. , que nous avons décidé, avec les élus, de mettre en place un atelier de travail urbain. Cet atelier constitue l'épicentre du dispositif de participation des habitants au projet de renouvellement urbain que la ville entend mener sur ce site.

Avec François et Françoise (français, française en vieux français), mais aussi Francis (n'en jetez plus!) on s'est mis d'accord pour y expérimenter le «truc» avant de l'étendre à d'autres quartiers d'Anzin, avec l'accord de Monsieur le Maire (sait-il seulement ce qui l'attend ?).

Patrick (Montevideo) sera aussi de la partie avec une plasticienne de sa connaissance (de chez Rita...vous savez les gélatines!). Une sociologue (ayant par ailleurs réalisé une enquête habitants sur le quartier) complétera l'équipe d'animation de cet espace de débat qu'on espère fructueux.

Les enjeux du projet

1. Désenclaver le quartier et l'insérer dans une trame urbaine intercommunale
2. Rééquilibrer le peuplement en diversifiant l'habitat

3. Restructurer les espaces publics et aménager des aires de détente et de loisir
4. Améliorer l'offre de services (commerces et services publics)
5. améliorer la gestion urbaine de proximité (entretien des espaces verts, sécurité, propreté, maintenance, collecte des ordures ménagères et encombrants,...)
6. Restaurer les liens sociaux



Plaisir et convivialité au cœur d'un quartier en fête, un esprit qui soufflera sur l'atelier de travail urbain

Les outils du projet

Nous disposons de deux études réalisées en 2002 : une enquête d'opinion auprès des ménages sur la qualité de leur logement et leur vision du quartier, et un diagnostic technique complet sur l'état des logements H.L.M et des bâtiments publics (écoles, maison de retraite, maison de quartier).

Nous avons la chance que le bureau d'architecture et d'urbanisme qui travaille sur le projet de restructuration du quartier soit celui travaillant sur le schéma de secteur intercommunal ainsi que sur le projet urbain de la ville de Beuvrages, ce qui devrait faciliter la cohérence d'ensemble.

Nous avons mis en place un groupe de travail avec les deux bailleurs, les services techniques de la ville et la D.D.E. de Valenciennes pour élaborer une charte de gestion urbaine de proximité.

Nous allons créer un Fonds

de Travaux Urbains, enveloppe financière qui permettra de réaliser de petits aménagements publics permettant d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Un Fonds de Participation des Habitants existe déjà pour des actions de formation ou d'animation portées par les habitants.

Un comité de pilotage réunissant l'ensemble des partenaires (Etat, Région, Département, C.A.F., Elus, bailleurs) suit l'évolution du projet.

Des résistances à vaincre

Vouloir restructurer et assurer la mixité, c'est d'abord se heurter à tout un système de fonctionnement et d'organisation urbaine et sociale, voire politique et administrative, imprégné d'une forme de «culture de l'enclavement».

Il faut donc parvenir à la convergence des points de vues autour de ces enjeux, faire en quelque sorte que les racines de l'arbre se rejoignent pour former un tronc commun, suffisamment solide pour porter les fruits qu'on en attend.

On avance, c'est une évidence

Les réflexions sur la restructuration et la rénovation urbaine du territoire commencent à porter leurs fruits, ou leurs graines. On tisse une trame pas encore complètement dessinée. On y va par petits bouts tout en essayant de se référer à une construction d'ensemble qui commence à se faire jour. On essaye de passer du patchwork au tissu écossais !

Le jardinier est parfois un peu couturier...

Glossaire

- Le **Contrat de Ville** vise à inverser les processus d'exclusion sociale et urbaine. Dans ce dispositif, les crédits publics sont davantage orientés sur le fonctionnement que sur l'investissement (proportion 60/40)
- Le **Grand Projet de Ville (ou G.P.V.)** renforce les moyens du Contrat de Ville sur des sites particuliers et s'inscrit dans une logique de «renouvellement urbain», plus ambitieuse par les moyens financiers qu'elle mobilise : 80% des crédits du G.P.V sont consacrés aux investissements (études, travaux et équipements publics)

Ces dispositifs s'appliquent sur des périmètres définis en fonction de différents diagnostics posés de manière concordante (diagnostic partagé) par les partenaires institutionnels impliqués sur la politique de la ville: l'Etat, la Région, le Département, la Caisse d'Allocations Familiales, et bien entendu les communes qui ont chacune produit leur diagnostic spécifique. C'est la phase d'analyse du «terrain», de sa composition, de sa richesse ou de sa pauvreté en éléments fertiles.

Les communes, avec leurs partenaires locaux, ont ensuite élaboré un projet éligible au titre de ces deux dispositifs (2000-2006). C'est la phase où l'on détermine les fruits que l'on veut produire (objectifs), et donc les essences que l'on pense semer, les traitements actifs sur le «terreau» pour qu'il nourrisse et fasse parvenir les

fruits à maturité. On parle de projet de «revitalisation» des quartiers et de la ville.

Analyser, semer, faire germer, nourrir, traiter, veiller, bref un vrai travail de jardinier...

Un travail d'équipe pluridisciplinaire sur des thèmes multiples

La Politique de la Ville traverse tous les champs thématiques de l'action publique :

- Habitat et urbanisme
- Insertion et formation professionnelle
- Développement économique (commerce, artisanat, services)
- Education, culture, santé
- Citoyenneté, lutte contre les discriminations.
- Sécurité publique et prévention de la délinquance.

Pour appréhender tous ces domaines, des complémentarités sont nécessaires en terme de compétences techniques. Elles sont mobilisées :

- au sein de l'équipe opérationnelle que je dirige et qui comprend 4 agents de développement, chacun en charge d'une thématique (employeur = association intercommunale).
- au sein des services municipaux ou des communautés d'agglomérations
- en «externe» par le biais de missions d'assistance technique et d'études spécifiques (urbanistes, sociologues, géographes).

Mais l'enjeu est bien de co-produire un projet commun, qui ait du sens, de la cohérence dans l'espace et dans le temps.

Si les «racines» du projet sont multiples, elles alimentent le même arbre. Les graines sont diverses, elles doivent cependant composer un jardin harmonieux.



Contact «jardinier»:

Stéphane Dubrunfaut

A.D.T.S.- D3
rés. Chardonnerêts
59192 BEUVRAGES (France)
Tél. : 03 27.41.68.14
Fax : 03 27 41 68 15
Email : adts@free.fr

Formation à l'animation d'espaces publics urbains

Habitat et Développement
UCL - Unité d'Urbanisme et Développement Territorial
Place du Levant, 1 - B-1348 Louvain-la-Neuve
Site web : www.urba.ucl.ac.be/hd

«arpenteurs»
Place des Ecrins, 9 - F-38600 Fontaine
Site web : www.arpeurs.fr

Institut Social Lille Vauban
Campus St Raphaël, Bat C
83, Boulevard Vauban, F-59044 Lille Cedex
Site web : www.islv.com.fr

Maîtrise d'ouvrage déléguée

IREV - Institut Régional de la Ville
23, Rue Roger Salengro -BP 318 -59 336 Tourcoing Cedex
Site web : www.irev.fr

Editeur responsable

Habitat et Développement - UCL
ISSN : 1378-3513